

Pôle communication Tél. : 24 66 40

Mardi 29 septembre 2015

INFO PRESSE

Reconduction de la convention de partenariat entre le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le Régiment du Service Militaire Adapté

Une convention a été signée entre M. Philippe Germain, président du gouvernement et M. Vincent Bouvier, Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, en présence de M. Jean-Louis d'Anglebermes, vice-président du gouvernement, ce mardi 29 septembre dans les locaux du Régiment du Service militaire adapté (RSMA), au 11 boulevard Vauban à Nouméa.

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a décidé de renforcer son soutien aux publics en difficulté. Ceux qui n'ont pas la possibilité d'accéder directement à des formations qualifiantes, les non-diplômés ou les détenteurs de niveau BEP à CAP, peuvent ainsi bénéficier de dispositifs préparatoires organisé par le RSMA qui leur permettront d'intégrer par la suite les cursus de formation continue existants sur le territoire.

La Nouvelle-Calédonie a donc souhaité que le RSMA se positionne en amont des formations qualifiantes en offrant des plates-formes de découvertes par secteur dans les métiers de la terre, de la mine, du transport et de la logistique, de l'industrie, du bâtiment second œuvre, du bâtiment gros œuvre/voiries et réseaux divers, de l'hôtellerie-restauration et de l'aide à la personne. Ces plates-formes ouvrent aux stagiaires tout un panorama de métiers par secteur d'activité, un large choix d'orientations professionnelles ou de formations, d'insertions professionnelles et leur redonnent accès à des savoirs de base.

La participation de la Nouvelle-Calédonie à la mise en œuvre de ces programmes s'élève à 22 millions de francs, montant équivalent à celui de 2014 dans un contexte budgétaire pourtant fortement contraint. Cet effort témoigne de l'intérêt que la collectivité porte au dispositif et de la reconnaissance de l'excellence du RSMA.